

FICHE D'ENTRETIEN

PRODUITS EN BOIS

Conseils pour l'application de la peinture ou de la lasure

1 – Poncez les panneaux



2 – Appliquer un primaire sur les 2 faces et chants.



3 – Égrener (ponçage fin)

4 – Appliquer une première couche de peinture ou lasure, légèrement diluée Afin d'obtenir une bonne imprégnation sur les 2 faces et les chants.

(se référer à la notice du composant)

5 – Égrener (ponçage fin)

6 – Appliquer la deuxième couche de peinture / lasure sur les 2 faces et chants.

La finition des produits doit être appliquée avant l'exposition aux intempéries.



La finition doit être renouvelée périodiquement.

(1 fois par an)



CONDITIONS DE GARANTIE

- Nos produits sont garantis 2 ans, à compter de la date de livraison.
- La garantie peut être suspendue dans les cas suivants :
 - Le produit a été modifié
 - La pose n'est pas conforme aux règles de l'art
 - Le produit a subi des dégradations volontaires ou involontaires
 - Dans le cas de produit Bois, le produit n'a pas été stocké dans un endroit sec et ventilé, ou la protection du Bois n'a pas été effectuée, ou trop tardivement.
 - Le produit n'a pas été entretenu
- La garantie comprend uniquement le remplacement des pièces défectueuses